



Poitiers, le 13 février 2018

Données relatives aux chiffres de la délinquance et de la sécurité routière dans la Vienne en 2017

Dans le département de la Vienne, les statistiques communiquées font état des tendances suivantes :

I - Les atteintes aux biens

Les forces de sécurité ont enregistré une augmentation de 3,6% des atteintes aux biens dans le département avec 3 tendances majeures qui se dessinent :

1) une augmentation des cambriolages des logements de 18% (+189 faits). Cependant, le taux pour 1000 habitants demeure inférieur au taux national et la Vienne ne représente que 0,6% des cambriolages commis en France.

Les cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers sont également en hausse de 32% (+ 172 faits), notamment en zone gendarmerie.

L'année 2017 a permis cependant de résoudre de belles affaires. Ainsi, un auteur isolé et un groupe ayant commis chacun une quarantaine de cambriolages ont été interpellés.

Focus : Un plan pour lutter contre les cambriolages

En zone gendarmerie, de nombreuses actions ont été identifiées et mises en œuvre pour lutter contre les cambriolages, incluant en particulier dès février 2016 un plan d'action spécifique, régulièrement réactualisé, portant tant sur la prévention que sur les investigations judiciaires.

Cinq priorités ont été déterminées pour 2018 pour juguler la hausse des cambriolages :

- Développer les partenariats en s'appuyant sur la dynamique initiée en 2017 (participation citoyenne, protocoles avec les polices municipales et sociétés de sécurité privées, ...).

L'action de la gendarmerie concernant la lutte contre les atteintes aux biens se caractérise également par le développement de son action en matière de prévention-partenariat. Ainsi 3 nouveaux protocoles « participation citoyenne » ont été signés en 2017 portant à 7 le

nombre de partenariats dans le département. En 2018, 16 nouvelles communes devraient s'inscrire dans cette démarche. Trois conventions de coordination avec les polices municipales en zone gendarmerie nationale ont également été renouvelées en 2017.

- Renforcer le contact avec la population (police de sécurité du quotidien, brigade mobile départementale).
- Mieux cibler les priorités opérationnelles.
- Améliorer l'empreinte au sol dans le temps (surveillance diurne) et dans l'espace (axes principaux et zones de cambriolages).
- Perfectionner la pratique de la police judiciaire (police technique et scientifique de proximité, analyse du renseignement criminel ...)

En zone police, la Direction Départementale de Sécurité Publique maintient le taux de 100 % d'intervention des services de l'identité judiciaire sur tous les faits. De plus, le laboratoire de police scientifique de proximité de Poitiers sera accrédité en début 2018.

2) une augmentation des vols avec violence de 18% (+ 35 faits). Mais, le taux pour 1000 habitants reste trois fois inférieur au taux national et la Vienne ne représente que 0,2% des vols avec violence commis en France.

3) une baisse significative des vols de véhicules : -15%, soit – 85 faits.

Focus : Un plan d'actions pour lutter contre les vols liés à l'automobile

On peut noter en zone gendarmerie la nette diminution en 2017 des vols simples et des vols liés aux véhicules, après plusieurs années de hausse. Les mesures déclinées dans un plan de lutte adapté ont porté leurs fruits. La compagnie de gendarmerie de Châtelleraut a, par exemple, interpellé en septembre l'auteur de plus de soixante vols à la roulotte et vols d'accessoires sur véhicules dans le châtelleraudais.

L'aboutissement positif de nombreuses enquêtes a permis de démanteler plusieurs bandes spécialisées dans les atteintes aux biens. Cependant, la grande diversité des auteurs et l'étendue du territoire ont conduit les services de l'État à envisager de nouvelles approches en matière de prévention de la délinquance. C'est notamment dans le cadre de la police de sécurité du quotidien (PSQ) que la participation citoyenne pourra pleinement être déployée sur les territoires.

II – Les atteintes volontaires à l'intégrité physique

Les forces de sécurité constatent une hausse de 9% des atteintes volontaires à l'intégrité physique dans la Vienne.

En matière de violences à caractère sexuel, la hausse constatée au niveau national se vérifie au niveau local. Celles-ci connaissent une hausse de 22%, soit 51 faits supplémentaires enregistrés, avec près d'un tiers des faits enregistrés au cours du dernier trimestre. Une étude a démontré que deux victimes sur trois connaissaient leur agresseur et que seulement 14 % d'entre-elles se font connaître auprès de services de police ou de structures d'aide.

Focus : Une action locale pour mieux accueillir, accompagner et orienter les victimes grâce aux 3 intervenants sociaux

Dans le département de la Vienne, trois postes d'intervenants sociaux sont placés au commissariat de Poitiers et au Commissariat de Châtellerauld ainsi qu'auprès du groupement de gendarmerie. Le but est d'aider à la résolution des problèmes individuels et familiaux dans le cadre de l'activité policière. L'intervention auprès de la victime se concrétise par le recueil et l'évaluation de la nature des difficultés sociales, des problèmes familiaux ... Mais aussi par des interventions de proximité, dans l'urgence si nécessaire, médiation sociale dans le cadre notamment des conflits de voisinage, assistance aux personnes par un accompagnement pour des démarches vers d'autres institutions (hébergement, prise en charge médicale, psychologique ...)

En zone police

En 2017 ce sont 464 nouveaux dossiers qui ont été traités, concernant 484 usagers dont 441 femmes. Ces interventions ont généré 470 entretiens entre les éducateurs spécialisés et les victimes, suivis de diverses orientations : services de Police ou Gendarmerie, services sociaux, secteur de santé, secteur du logement, secteur associatif...

Les problématiques les plus concernées sont :

- Les violences au sein du couple : 132 cas soit 27 %
- Les conflits liés à la séparation : 83 cas soit 17,15 %
- Les violences par ex-conjoint : 67 cas soit 13,84 %
- Les conflits de couple : 42 cas soit 8,68 %
- Les conflits intrafamiliaux : 34 cas soit 7,02 %

En zone gendarmerie

525 dossiers traités en 2017, ce qui marque une augmentation de l'activité de plus de 9 % par rapport à 2016 (477 dossiers) confirmant ainsi la tendance prise depuis 2013 (458 en 2015, 439 en 2014 et 405 en 2013).

Les forces de l'ordre poursuivront en 2018 les démarches entamées pour permettre d'identifier les auteurs de ces violences.

III – La délinquance des mineurs

Dans la Vienne, le nombre de mineurs mis en cause est en hausse de 14%, principalement en zone gendarmerie. Leur nombre est en nette hausse en matière d'atteintes aux biens (+20%) et de violences sexuelles (+38%).

La part des mineurs dans les mis en cause est en hausse notamment pour les vols sans violence (+ 4,5 points) et les infractions à la réglementation (+15 points).

IV – La sécurité routière : Baisse historique du nombre de tués sur les routes en 2017 mais nécessité de maintenir un haut niveau de vigilance

Après trois années consécutives de hausse, le nombre de tués sur les routes est en baisse de 45 %: 20 personnes ont perdu la vie, soit 9 de moins que l'an passé. Une évolution qui contraste avec le bilan national qui enregistre une hausse du nombre de blessés et blessés hospitalisés et une relative stabilité du nombre de tués en 2017 par rapport à 2016.

Le nombre d'accidents corporels et le nombre de blessés dans le département ont également diminués (374 accidents en 2017 contre 423 en 2016 soit -11,5 % et 510 blessés en 2017 contre 577 en 2016 soit -13 %), à l'inverse des estimations nationales, qui font état d'une hausse des accidents corporels de 2,4%.

Parmi les tués sur le département, les jeunes paient à nouveau un lourd tribut : 7 étaient âgés de 24 ans ou moins, soit 35 % des personnes tuées. Les usagers de deux-roues motorisés sont également particulièrement touchés, soit 25% des victimes.

L'inattention, la vitesse excessive ou inadaptée et l'alcool sont les facteurs principaux d'accidents mortels.

Pour plus d'informations

Pour accéder à l'ensemble des données publiées par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), mis en ligne sur le site interstats :

<https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/Actualites>

Contact presse :

BRIONNET Nathalie – Responsable par intérim du Service Départemental de Communication Interministérielle –Préfecture de la Vienne - nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr – 05.49.47.24.76